



Union Départementale CGT du Lot

Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

☎ 0565350856- ud46@cgt.fr

Cahors, le 10 juin 2012

Monsieur le Président
Conseil Général du LOT
Avenue de l'Europe - Regourd
BP 291
46005 Cahors cedex 9

Objet : privatisation comptabilité de LOT Habitat

Monsieur le Président,

Il est encore temps pour LOT HABITAT de se rendre compte que la route prise n'est pas la bonne. Il faut que nos élus comprennent que si Lot Habitat est devenu ce qu'il est, c'est aussi parce que la trésorerie a toujours été un acteur essentiel de sa gestion.

Le comptable public concentre la responsabilité de la comptabilité, de la liquidation et du paiement des dépenses, du respect de la législation par les procédures de l'office et la responsabilité des recettes de l'office !

Sa responsabilité personnelle est donc bien autre chose que celle d'un comptable privé qui ne fait que garantir la tenue de la comptabilité.

LOT HABITAT devra également s'adjoindre les services d'huissiers de justice dont les coûts de procédure sont largement supérieurs à ceux pratiqués par les huissiers des finances publiques, agent de l'Etat (pas profession libérale). La privatisation du recouvrement coûtera cher à l'office comme nous l'avons dit, mais surtout il ne pourra être aussi efficace que celui des finances publiques puisque les services de l'Etat bénéficient de prérogatives exorbitantes de droit commun, c'est à dire que la trésorerie a plus de moyens légaux à sa disposition pour recouvrer les loyers que n'importe quel acteur privé.

La privatisation de la comptabilité, est-ce là le meilleur choix que l'on souhaite faire pour les locataires et l'office ? Un, si les premiers sont en situation difficile, le bailleur social ne fera qu'un peu plus leur mettre la tête sous l'eau. Deux, les coûts de la privatisation devront bien être supportés par quelqu'un ... je vous laisse deviner qui, c'est facile, nous commençons à avoir l'habitude de payer à la place des vrais fautifs ... oui, ce sont les locataires, les citoyens, ceux dont la direction de LOT HABITAT veut améliorer le service !

N'imaginons même pas la situation en cas de mauvais placements, d'effondrement des marchés financiers. Aujourd'hui, le choix de la comptabilité publique permet de limiter les placements financiers de LOT HABITAT aux placements les plus sûrs, notamment ceux gérés par des institutions contrôlées par l'Etat comme la Caisse des Dépôts et Consignations.

Avec la Privatisation de la comptabilité, l'office sera plus libre de faire ce qu'il veut de l'argent des locataires, avec la complicité des banquiers mais est-ce son objet ? Et ne faudra t-il pas en plus se payer les services de banquiers, de gestionnaires de patrimoines, d'expert comptable?...

La fermeture du service public par le passage en comptabilité privée pénalisera sans aucun doute les usagers : recouvrement forcé, encaissement effectué auprès d'organismes financiers inadaptés et payants. Mais elle pénalisera aussi LOT HABITAT qui ne bénéficiera plus de l'ensemble des protections que lui confère son recours à un comptable public!

Certes un office peut aussi bien choisir le service public que la privatisation. C'est au choix de ses dirigeants. Et en la matière, il ne faut pas négliger l'enjeu idéologique de leur prise de décision mais aussi le lien avec la politique nationale.

Le service public des finances publiques du LOT est amputé de 86 emplois depuis l'année 2000, dont 11 en 2011. La trésorerie du LOT a été soumise comme les autres à la politique de l'ancien gouvernement et la Révision Générale des Politiques Publiques, aujourd'hui, ce sont 2.5 postes d'agents qui sont mis à la disposition de la comptabilité de LOT HABITAT et peut-être autant de suppression de postes demain au vu de la charge de travail et des évolutions du service aux locataires.

Cette fuite en avant reviendrait à nier la démocratie, la possibilité d'une autre politique, la possibilité d'autres choix de société. Fuir conduit à aider à mettre à bas les services publics nationaux, derniers garants d'une égalité, d'une solidarité nationale attaquée de toute part. Devons-nous sacrifier ceux qui restent ?

Ils n'avaient pas d'avenir sous le gouvernement de Nicolas SARKOZY, en auront-ils sous le nouveau ?

Il est facile de nous faire culpabiliser en mettant en avant le fait que deux agents ne peuvent pas avoir d'avance sur salaire et que nous ne défendons pas les salariés, par notre action nous défendons bien plus de personnes !

Combien de salariés et de retraités vont être impactés par votre décision de privatisation de la comptabilité de LOT HABITAT ?

Il nous semble que le président actuel et votre parti politique ne partagent pas l'idéologie néolibérale qui est appliquée dans notre département, département très attaché à ses services publics et non pas aux services au public comme vous le dites si bien.

Le président Hollande dans ses promesses a dit qu'il souhaitait garantir la présence des services publics locaux dans le monde rural, est-ce que cela veut dire de façon minimaliste ?

Tout cela pose le problème du choix de société, voulons-nous la recherche à tout prix de la rentabilité financière (aléatoire ! sauf à considérer que le capitalisme financier ne connaît pas de crise ...) Ou voulons-nous des services publics de proximité jouant leur rôle avec conscience, professionnalisme mais aussi humanité, bref avec des agents de l'Etat réalisant un service public national.

Je vous laisse à votre réflexion, nous ne manquerons pas de mobiliser et d'informer les salariés et concitoyens des décisions qui ont été prises par leurs élus et de leurs impacts surtout dans une période de crise.

Restant à votre disposition pour une éventuelle rencontre, veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire Général de la CGT46

Matence Patrice

